



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 23
- ayant pris part au vote : 29
- procurations : 6

L'an deux mille vingt et le 29 janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 23 janvier, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEUILLERAT, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME KATY COLDER, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NATHALIE GAUVRIT, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. FREDERIC BAMIÈRE (Pouvoir donné à MME VALERIE QUONIAM-DOUREL), MME NATHALIE SIMON-LABRIC (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à M. JOËL FEUILLERAT), MME FLORENCE TOULZE (Pouvoir donné à Mme BRIGITTE BEC), MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN), M. NICOLAS COSTES (Pouvoir donné à MME CHRISTINE GENNARO-SAINT)

Etaient absents excusés : MME MICHELE CHAVE, M. ERWAN DANIEL, MME ISABELLE SEROR, MME CLAUDE RIERA

MME KATY COLDER a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2020/06

Objet : Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne SDEHG – 2^{ème} phase de déploiement de défibrillateurs sur le réseau public

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, suite à la demande de la Commune en date du 30 avril 2019, pour la seconde phase de déploiement de défibrillateurs sur le réseau d'éclairage public, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération 11 BT 637 comme suivant :

- Zone 1 : Centre Technique Chemin de la Violette
Pose et raccordement d'un totem défibrillateur extérieur sur le Point Lumineux (PL) 3069
- Zone 2 : Boulodrome des Acacias
Pose et raccordement d'un totem défibrillateur extérieur sur le PL le plus proche (emplacement à préciser avec la Commune)
- Zone 3 : Allée des Nymphéas
Pose et raccordement d'un totem défibrillateur extérieur sur le PL 3859
- Zone 4 : Rue de Bidart
Pose et raccordement d'un totem défibrillateur extérieur sur le PL 1441

Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le **31 JAN. 2020**

ID : 031-213105612-20200129-D2020_06-DE



- Zone 5 : Rond-point du cimetière Chemin du Merle / Avenue des Vents d'Autan
Pose et raccordement d'un totem défibrillateur extérieur sur le PL 3443 déplacé dans l'opération 11AS0202
- Zone 6 : Intersection Allée de Port Vendres / Rue de la Palme
Pose et raccordement d'un totem défibrillateur extérieur sur le PL 1897
- Zone 7 : Intersection Chemin du Merle / Rue des Cailles
Pose et raccordement d'un totem défibrillateur extérieur sur le PL 2355
- Zone 8 : Rue du Lac d'Oo
Pose et raccordement d'un totem défibrillateur extérieur sur le PL 3323
- Zone 9 : Rond-point des Menhirs Avenue des Pyrénées / Avenue de Gavarnie
Pose et raccordement d'un totem défibrillateur extérieur sur le PL 1217
- Zone 10 : Intersection Rue de Tarbes / Rue de Guéthary
Pose d'un totem défibrillateur extérieur à raccorder sur le poste DP P0533
TARBES
- Zone 11 : Avenue d'Hermès
Pose d'un totem défibrillateur extérieur à raccorder sur le poste DP P0577
MONTREDON 1.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la Commune se calculerait comme suit :

<input type="checkbox"/> Part SDEHG	5 258 €
<input type="checkbox"/> TVA (récupérée par le SDEHG)	2 070 €
<input type="checkbox"/> Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	5 817 €
<hr/>	
Total	13 145 €

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la Commune de s'engager sur sa participation financière.

Monsieur Le Maire propose donc au conseil municipal :

- D'approuver le projet relatif à l'opération référence 11 BT 637,
- De s'engager à couvrir la part restant à la charge de la Commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,
Décide :

A l'unanimité,

- D'approuver le projet relatif à l'opération référence 11 BT 637,
- De s'engager à couvrir la part restant à la charge de la Commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

- Transmis le
- Affiché le

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFFÉ

